

ELABORATION du P.O.S approuvé le 21.10.1993			
REVISIONS ET REVISIONS SIMPLIFIEES		MODIFICATIONS	
MISES A JOUR			
ECHELLE 1/5000	Revision n°1 : Approuvée le 15.05.2000	N°1 Approuvée le : 27.11.2000	N°1
Mise au point	Revision simplifiée n°1 : Approuvée le 20.11.2006	N°2 Approuvée le : 26.05.2003	N°2
	Revision simplifiée n°2 : Approuvée le 03.09.2007	N°3 Approuvée le : 20.11.2006	N°3
		N°4 Approuvée le : 03.09.2007	N°4
CONCEPTION Bernard LEMAIRE Architecte-Libéral	B.E. DESSIN VIA.TEC	FOND CADASTRAL Diffusion R.G.D. 74 Cadastré 2010	MISE A JOUR DU BATI
Drapeau Cadastre (D) Droits de l'Etat réservés - Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite - Bati par l'Etat - Plan d'Urbanisme - 2006 988PLUR0000-modif n°5 - M 04.03.2011			

LEGENDE

- ZONES URBAINES**
- UA** Zone d'habitat dense du chef lieu
 - UB** Zone d'habitat collectif, de services et d'artisanat commercial non nuisant
 - UC** Zone d'habitat individuel de faible densité
 - UC PM** Sous secteur zone d'habitat individuel de faible densité avec plan graphique
 - UE** Zone d'équipements publics
 - UEh** Zone d'équipements publics hospitaliers
 - UXa** Zone d'activités commerciales et industrielles
 - UY** Zone d'activités tertiaires

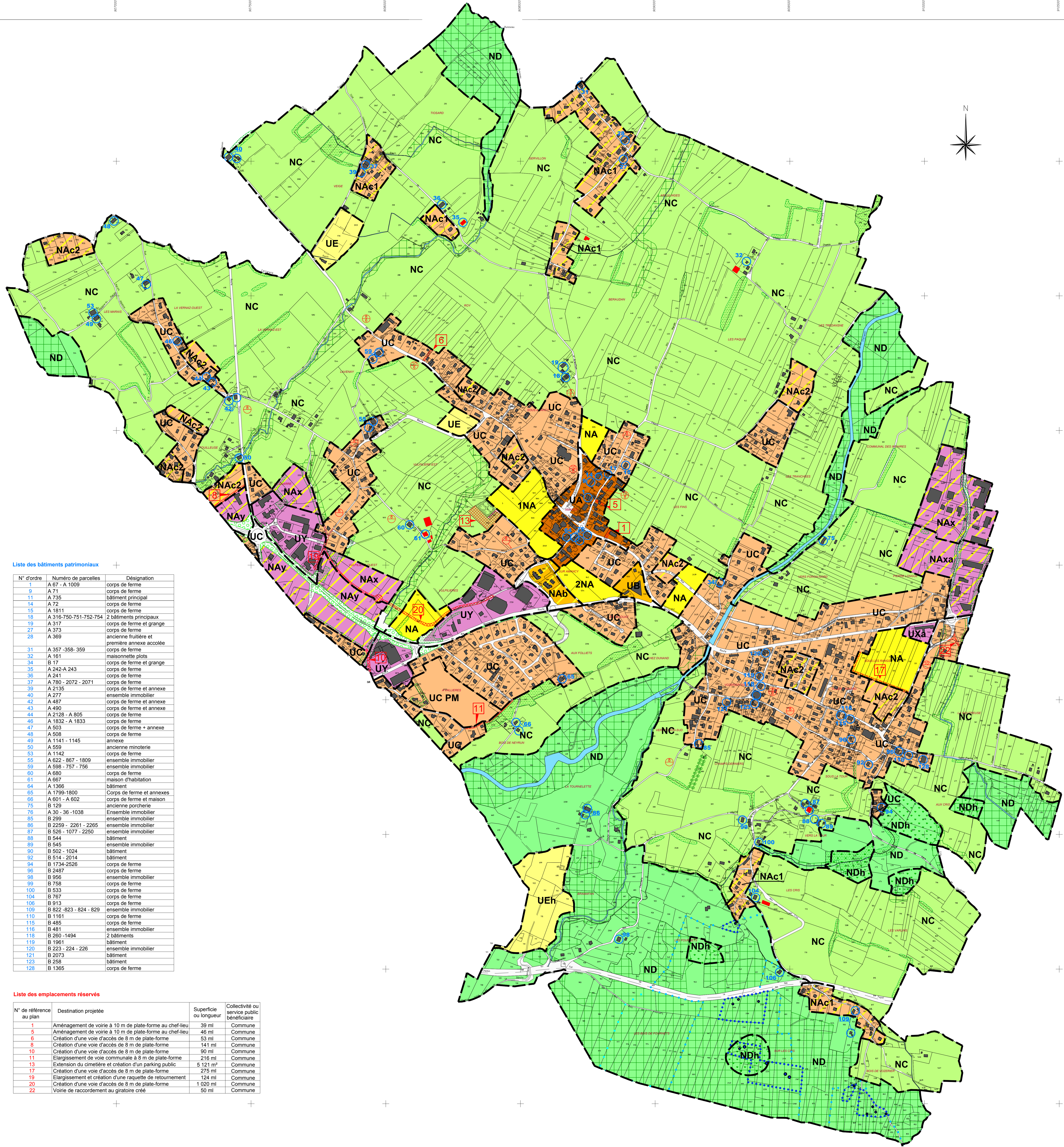
- ZONES NATURELLES**
- NA** Zone d'urbanisation future
 - NAb** Zone d'urbanisation future à règlement alternatif
 - NAc** Zone d'urbanisation future à règlement alternatif (NAC, NAc1, NAc2)
 - NAx** Zone d'urbanisation future à règlement alternatif
 - NAXa** Zone d'urbanisation future à règlement alternatif
 - NAY** Zone d'urbanisation future à règlement alternatif
 - NC** Zone agricole
 - ND** Zone de protection du site et du paysage
 - NDh** Zone humide
- Limite de zone

INFRASTRUCTURES et EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacements réservés pour service public et installations d'intérêt général
- 11 Numéro de l'emplacement réservé (voir liste)
- Largeur de la plate-forme projetée
- Recul par rapport à l'axe

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espaces boisés classés au titre de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme
- Espaces boisés non classés au titre de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme
- Plantations à réaliser
- Arbres isolés classés au titre de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de protection immédiat des captages
- Périmètre de protection rapproché des captages
- Périmètre de protection éloigné des captages
- Captages
- A titre indicatif : Bâtiments d'activités des exploitations agricoles
- Voirie publique et privée à titre indicatif
- Bâtiments patrimoniaux pouvant être réhabilités sous conditions



Liste des bâtiments patrimoniaux

N° d'ordre	Numéro de parcelles	Désignation
9	A 71	corps de ferme
11	A 735	bâtiment principal
14	A 72	corps de ferme
15	A 1811	corps de ferme
18	A 316-750-751-752-754	2 bâtiments principaux
19	A 317	corps de ferme et grange
27	A 373	corps de ferme
28	A 369	ancienne fruiterie et première annexe accolée
31	A 357-358-359	corps de ferme
32	A 181	maisonnette plots
34	B 17	corps de ferme et grange
35	A 242-A 243	corps de ferme
36	A 241	corps de ferme
37	A 780-2072-2071	corps de ferme
39	A 2135	corps de ferme et annexe
40	A 277	ensemble immobilier
42	A 487	corps de ferme et annexe
43	A 490	corps de ferme et annexe
44	A 2128 - A 805	corps de ferme
46	A 1832 - A 1833	corps de ferme
47	A 503	corps de ferme + annexe
48	A 508	corps de ferme
49	A 1141 - 1145	annexe
50	A 559	ancienne minoterie
53	A 1142	corps de ferme
55	A 622-867-1809	ensemble immobilier
59	A 598-757-756	ensemble immobilier
60	A 680	corps de ferme
61	A 667	maison d'habitation
64	A 1366	bâtiment
65	A 1799-1800	Corps de ferme et annexes
66	A 601 - A 602	corps de ferme et maison
75	B 129	ancienne porcherie
76	A 30-36-1038	Ensemble immobilier
85	B 299	ensemble immobilier
86	B 2259-2261-2265	ensemble immobilier
87	B 526-1077-2250	ensemble immobilier
88	B 544	bâtiment
89	B 545	ensemble immobilier
90	B 502-1024	bâtiment
92	B 514-2014	bâtiment
94	B 1734-2526	corps de ferme
96	B 2487	corps de ferme
98	B 956	ensemble immobilier
99	B 758	corps de ferme
100	B 533	corps de ferme
104	B 767	corps de ferme
106	B 913	corps de ferme
109	B 822-823-824-829	ensemble immobilier
110	B 1161	corps de ferme
115	B 485	corps de ferme
116	B 481	ensemble immobilier
118	B 260-1494	2 bâtiments
119	B 1961	bâtiment
120	B 223-224-226	ensemble immobilier
121	B 2073	bâtiment
123	B 258	bâtiment
128	B 1365	corps de ferme

Liste des emplacements réservés

N° de référence au plan	Destination projetée	Superficie ou longueur	Collectivité ou service public bénéficiaire
1	Aménagement de voirie à 10 m de plate-forme au chef-lieu	39 ml	Commune
5	Aménagement de voirie à 10 m de plate-forme au chef-lieu	46 ml	Commune
6	Création d'une voie d'accès de 8 m de plate-forme	53 ml	Commune
8	Création d'une voie d'accès de 8 m de plate-forme	141 ml	Commune
10	Création d'une voie d'accès de 8 m de plate-forme	90 ml	Commune
11	Élargissement de voie communale à 8 m de plate-forme	216 ml	Commune
13	Extension du cimetière et création d'un parking public	5 121 m²	Commune
17	Création d'une voie d'accès de 8 m de plate-forme	275 ml	Commune
19	Élargissement et création d'une rampe de retournement	124 ml	Commune
20	Création d'une voie d'accès de 8 m de plate-forme	1 020 ml	Commune
22	Voie de raccordement au giratoire créé	50 ml	Commune